

Canada
Province de Québec
Ville d'Acton Vale

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE D'ACTON VALE

Chères citoyennes, Chers citoyens,

En conformité avec l'article 105.2.2 de la Loi sur les cités et villes, je vous présente les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2018. Finalement, je vous fais part des orientations budgétaires pour l'année 2019.

RAPPORT FINANCIER 2018

Les états financiers ont été vérifiés par la firme Forcier, Beaudry, Landry, comptables agréés. Le rapport de l'auditeur précise que les états financiers représentent une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2018. Les résultats de l'administration municipale se détaillent comme suit :

Revenus de fonctionnement

Taxes	7 976 299 \$
Paiements tenant lieu de taxes	309 695 \$
Transferts	344 439 \$
Services rendus	692 760 \$
Imposition de droits	252 691 \$
Amendes et pénalités	212 170 \$
Revenus de placements de portefeuille	38 206 \$
Intérêts	48 989 \$
Autres revenus	<u>552 547 \$</u>
	10 427 796 \$

Charges *

Administration générale	1 600 358 \$
Sécurité publique	1 403 711 \$
Transport	1 271 365 \$
Hygiène du milieu	1 855 243 \$
Santé et bien-être	9 284 \$
Aménagement, urbanisme et développement	289 098 \$
Loisirs et culture	1 838 652 \$
Frais de financement	<u>373 706 \$</u>
	8 641 417 \$

Conciliation à des fins fiscales * 931 278 \$

Excédent de fonctionnement de l'exercice 855 101 \$

* Exclu l'amortissement

DETTE 2018

Endettement total net à long terme **9 298 418 \$**

TRAITEMENT DES ÉLUS (ES)

Depuis le 1^{er} janvier 2018, les membres du conseil sont rémunérés sur la base mensuelle suivante :

Maire :	Rémunération :	2 504 \$
	Allocation pour dépense :	1 252 \$
Conseillers (ère) :	Rémunération :	835 \$
	Allocation pour dépense :	417 \$
	Maire suppléant :	113 \$

LISTE DES CONTRATS

En conformité avec l'article 477.6 de la Loi sur les cités et villes, la liste des contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours du dernier exercice financier complet de 2018 avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$, est maintenant publiée sur le site internet de la ville.

PRINCIPALES RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2018

Le programme triennal des immobilisations prévoyait pour 2018 des investissements de l'ordre de 3 972 345 \$.

Les immobilisations majeures listées ci-après, planifiées lors de l'adoption du budget ou décidées en cours d'année ont été réalisées en entier ou partiellement.

- Prolongement des infrastructures de la phase 2 et 3 du développement résidentiel de la rue Pelchat;
- Travaux de pavage pour les rues Yvon, Lemay, Guilbert, Dalpé et du 2^e Rang;
- Rechargement de la route Charrette;
- Compléter diverses études et analyses en vue des travaux sur la rue De Roxton;
- Travaux de réfection des terrains de tennis;
- Aménagement de terrains de pickleball.;
- Achat du système de séchage des boyaux et d'habits de combat pour le service des incendies.

PERSPECTIVES 2019

Les prévisions budgétaires ont été adoptées lors d'une séance extraordinaire tenue le 17 décembre 2018. Cet exercice a tenu compte des orientations à court, moyen et long terme que le conseil municipal veut mettre de l'avant, afin de maintenir et améliorer la qualité de vie des résidents de la ville.

L'état de nos routes, nos infrastructures ainsi que le développement économique demeurent et demeureront parmi nos priorités.


Le programme triennal des immobilisations prévoit des investissements totalisant 12 339 135 \$ pour l'année 2019. Les principaux investissements sont les suivants :

- 3 550 000 \$: Réfection des infrastructures de la rue De Roxton;
- 500 000 \$: Prolongement des infrastructures dans le parc industriel;
- 311 735 \$: Pavage de la route Charrette;
- 261 960 \$: Achat d'un camion 10 roues pour les travaux publics;
- 400 000 \$: Réfection d'un décanteur à l'usine de filtration;
- 5 861 400 \$: Construction d'un nouveau gymnase.

La ville tient à remercier la MRC et les municipalités qui la composent pour leur apport financier à la mise en place de la construction du nouveau gymnase.

Je tiens également à souligner, en mon nom et au nom du conseil municipal, l'immense travail accompli par les employé(e)s et l'implication de tous les bénévoles de la Ville qui œuvrent à l'intérieur des différentes associations, mouvements et clubs sociaux. Vous contribuez à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens de la Ville d'Acton Vale. Veuillez accepter nos plus sincères remerciements.

Acton Vale, le 17 juin 2019



Éric Charbonneau
Maire